

UNION EUROPEENNE – Rejet du GT 73

Par Christophe NOISETTE

Publié le 21/12/2004

Les ministres de l'environnement de l'Union européenne ont rejeté la demande de Monsanto d'autoriser l'importation dans l'UE et la transformation pour l'alimentation animale de son colza transgénique GT 73. L'agence européenne de sécurité des aliments avait pourtant donné un avis favorable en mars 2004 (Inf'OGM n°53).

Les ministres de l'Environnement de l'Union européenne n'ont pas dégagé de majorité qualifiée lundi pour approuver ou rejeter l'importation et la transformation dans l'UE du colza transgénique GT 73, produit par le géant américain des biotechnologies Monsanto, selon des sources européennes.

Ce sera donc à la Commission européenne de trancher, très probablement positivement puisque le GT 73 avait reçu en mars un avis favorable de l'Agence européenne de sécurité des aliments (AESA). La Slovaquie, la Suède, la France, le Portugal, la Finlande et les Pays-Bas ont voté pour, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Slovénie, l'Allemagne, la République tchèque et l'Espagne se sont abstenus tandis que l'Italie, la Grèce, le Danemark, la Pologne, Malte, la Belgique, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie, Chypre, l'Autriche, l'Estonie et le Luxembourg ont voté contre.

Les experts de l'AESA avaient à l'époque conclu qu'il était « aussi sûr que le colza conventionnel » et n'était « pas susceptible de provoquer des effets indésirables sur la santé humaine ou animale, ou dans le contexte de son utilisation envisagée, sur l'environnement ». Le colza GT 73 a été modifié génétiquement par Monsanto afin d'être tolérant à l'herbicide glyphosate, également appelé « Roundup » et lui aussi développé par le groupe américain.

La demande d'autorisation de Monsanto vise l'importation dans l'UE et la transformation du produit pour l'alimentation animale, et non la culture de colza sur le sol européen.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/union-europeenne-rejet-du-gt-73/